



Hygiène et Sécurité

TRAVAIL EN HAUTEUR

Réf de l'action : Fiche CER H4001 indice 01

OBJECTIFS

*Etre capable d'effectuer des travaux en hauteur en toute sécurité.
Connaître et utiliser les équipements spécifiques.*

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne âgée de plus de 18 ans appelée à travailler en hauteur.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant qualifié ayant une expérience dans le travail en hauteur.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Utilisation de matériels spécifiques.
- Organisation par ateliers pédagogiques.

EFFECTIFS

- 10 stagiaires maximum.

HORAIRES

- 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

DUREE

- 7 heures, soit 1 journée.

PROGRAMME

- **La réglementation :**
 - Cadre réglementaire,
 - Sensibilisation aux chutes en hauteur,
 - La protection collective,
 - La protection individuelle.
- **Les dispositions spécifiques aux équipements de travail utilisés pour les travaux en hauteur :**
 - Moyens d'accès au poste de travail,
 - Les travaux sur toiture,
 - Utilisation d'échelles, escabeaux et marche pieds,
 - Utilisation des échafaudages,
 - Le travail sur une plateforme,
 - Les lignes de vie,
 - Les équipements de protection individuelle.

○ Les dispositions spécifiques au port du harnais :

- Les différents types de harnais,
- Les accessoires de liaison,
- Les absorbeurs d'énergie,
- Les obligations et responsabilités liées au harnais de sécurité (contrôles, entretiens ...).

○ Travaux pratiques sur chantier / sur site :

- Analyse du chantier : reconnaissance des sites, modalités d'accès,
- Mise en œuvre et réglage des moyens de protection du travail en hauteur,
- Mise en situation avec le matériel du site : fiche de préparation,
- Vérification du matériel avant l'utilisation,
- Stockage, entretien du matériel et contrôle quotidien,
- Préparation du matériel et trousse de secours,
- Mise en situation de secours (signalisation du chantier) et de sauvetage (repliement).

○ Travaux spécifiques au port du harnais :

- Réglage du harnais / test de suspension,
- Accrochage du harnais et mise en œuvre des accessoires,
- Réalisation de points d'ancrage provisoires,
- Déplacements sur lignes de vies (techniques / règles de sécurité),
- Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage flexibles et rigides,
- Vérification et préparation du matériel.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluations théorique et pratique.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Attestation de compétences.

Paraphe OF

SC

Paraphe commanditaire